



OPERATION COLLECTIVE « SOUS-TRAITANCE SIDERURGIE »

TROUVONS ENSEMBLE LA BONNE STRATEGIE
POUR VOTRE ENTREPRISE

LUNDI 18 MAI 2009 / 18H15



La Région
Lorraine



ArcelorMittal

Contacts presse :

David Diné – Directeur de la Communication de la CCI de la Moselle

Tél. : 03 87 52 31 05 - Email : ddine@moselle.cci.fr

Isabelle Xieng-Ouane – Chargée de presse Région Lorraine

Tel. : 03 87 33 63 64 / 06 19 49 28 89 – Email : presse@lorraine.eu

Frédérique Poncy-Kuhn – Chef du bureau de la Communication / Cabinet du Préfet

Tel. : 03 87 34 87 35 – Email : frederique.poncy@moselle.pref.gouv.fr

Consultez les communiqués de presse de la CCI 57 sur <http://www.moselle.cci.fr/presse.php3>



SOMMAIRE

Contexte	p.3
Historique de l'opération.....	p.4
L'opération collective	p.5
Précisions.....	p.6
Calendrier de l'opération	p.7
La CCI et la filière de la Sidérurgie	p.8,9
Les actions de La Région Lorraine	p.10,11
Les actions de L'Etat	p.12



CONTEXTE

La sidérurgie en Lorraine représente une activité majeure, synonyme de forte valeur ajoutée, d'emplois directs et indirects, de savoir-faire et de contribution au développement économique et social avec de nombreux impacts.

Historiquement implanté en Moselle, le groupe ArcelorMittal y dispose de sites de production de dimension européenne (**Florange, Hayange, Gandrange**) et de son principal centre de recherche et de développement (Maizières-Lès-Metz).

L'ensemble des activités du groupe emploie en région Lorraine, **plus de 4000 personnes** et contribue en tant que donneur d'ordre à une part significative de l'activité industrielle et des services à l'industrie en région Lorraine.

Début 2009, ArcelorMittal annonce la fermeture « provisoire » d'une partie du site de Florange. Cette fermeture fait suite à la fermeture partielle du site de Gandrange, effective depuis le 31 mars dernier.

Dans ce contexte doublement difficile, lié à la crise actuelle et aux fermetures de sites annoncées par le groupe ArcelorMittal, la CCI de la Moselle a souhaité naturellement accompagner les sous-traitants de la sidérurgie dans leur stratégie et leur développement.

Objectif : améliorer la compétitivité et le développement des sous-traitants de la sidérurgie

Les sous-traitants de la sidérurgie en Moselle sont encore fortement dépendants de l'activité sidérurgique. Pour beaucoup d'entre eux, de nouvelles pistes de développement restent à trouver, et pour ceux qui avaient déjà anticipé le déclin de la sidérurgie, des axes d'amélioration en cours ou en projet doivent être soutenus et accompagnés.

C'est pourquoi la CCI de la Moselle a proposé à l'Etat, au Conseil Régional de Lorraine et à ArcelorMittal de soutenir une opération collective à destination des sous-traitants de la sidérurgie.

La mise en place de l'opération collective « sous-traitance sidérurgie » est un élément essentiel pour créer une dynamique et renforcer les entreprises concernées.

Cette opération collective concerne environ 60 entreprises TPE /PME de moins de 250 salariés sous-traitantes de la sidérurgie des bassins de Thionville et de Metz.

HISTORIQUE DE L'OPERATION

Début 2008

ArcelorMittal annonce la fermeture partielle de son site de Gandrange
Impact direct : 575 emplois supprimés / 40 sous-traitants directement impactés.

Avril / Juin 2008

La CCI de la Moselle, la DRIRE, le Conseil Régional de Lorraine et l'ensemble des acteurs économiques de Moselle organisent une campagne de visite des sous-traitants du site de Gandrange pour répondre aux besoins immédiats et analyser les impacts économiques de cette fermeture sur leur activité.

Plus de 40 sous-traitants sont repérés et visités.

Constat: un accompagnement de ces sous-traitants en stratégie et développement est nécessaire.

La CCI de la Moselle se porte candidate pour porter et organiser une opération collective à destination des sous-traitants de la sidérurgie.

Automne 2008

L'Etat, le Conseil Régional et ArcelorMittal acceptent de financer l'opération collective présentée par la CCI de la Moselle. **Cette opération vise près de 60 entreprises.**

Fin 2008

La CCI de la Moselle lance un appel d'offre auprès de consultants experts et acquiert plus de 540 jours de conseils à destinations des sous-traitants de la sidérurgie.

Mars 2009

L'Assemblée Générale de la CCI 57 valide l'opération et les consultants retenus.

Avril 2009

ArcelorMittal annonce la fermeture « provisoire » des hauts fourneaux et de l'aciérie de Florange.

Mai 2009

Lancement de l'opération d'accompagnement stratégique des sous-traitants de la sidérurgie.

Plus de 60 entreprises de Moselle sont visées.

Cette opération est une priorité pour la CCI de la Moselle et l'ensemble des partenaires financiers.



L'OPERATION COLLECTIVE SOUS-TRAITANTS SIDERURGIE

Le projet est structuré autour de **trois phases** permettant :

- D'identifier et d'analyser les conditions et les potentiels de développement pour toutes les entreprises auditées ;
- De mettre en place et d'accompagner les projets de développement pour certaines d'entre elles ;
- De fournir, en collectif, une sensibilisation sur des sujets identifiés.

Phase 1 : DIAGNOSTICS STRATEGIQUES DES ENTREPRISES SOUS-TRAITANTES

- Objectif :
 - ✓ Identifier / Qualifier les difficultés et /ou les projets ;
 - ✓ Définir les pistes d'amélioration au regard des points forts et des faiblesses de l'entreprise, des branches d'activités, de son environnement et de son niveau technologique ;
 - ✓ Etablir un plan de développement et /ou d'amélioration stratégique.
- Modalités d'intervention :
 - ✓ Diagnostics réalisés en entreprise sous forme d'interviews individuels et/ou collectifs ;
 - ✓ Le diagnostic est évalué à 3, 4 ou 5 jours d'interventions selon la taille et les besoins de chaque entreprise ;
 - ✓ **Le diagnostic concerne 60 entreprises.**

Phase 2 : ACCOMPAGNEMENT STRATEGIQUE DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT

- Objectif :
 - ✓ Mettre en place et accompagner techniquement 30 projets de développement, issus des préconisations de la phase 1.
- Modalités d'intervention :
 - ✓ Accompagnements réalisés en entreprise ;
 - ✓ La durée moyenne par entreprise est de 10 jours ;
 - ✓ **L'accompagnement concerne 30 entreprises.**

Phase 3 : SENSIBILISATION

- Objectif :
 - ✓ Sensibiliser les dirigeants sur les thèmes identifiés lors des diagnostics ;
 - ✓ Apporter une aide opérationnelle ;
- Modalités d'intervention :
 - ✓ Sur propositions des prestataires, le Comité de Pilotage valide les thèmes de sensibilisation ;
 - ✓ La CCI 57 organise les sessions de sensibilisation (1/2 journées) ;
 - ✓ **Prestations gratuites pour les entreprises.**
- Cible :
 - ✓ Chefs d'entreprise et cadres.

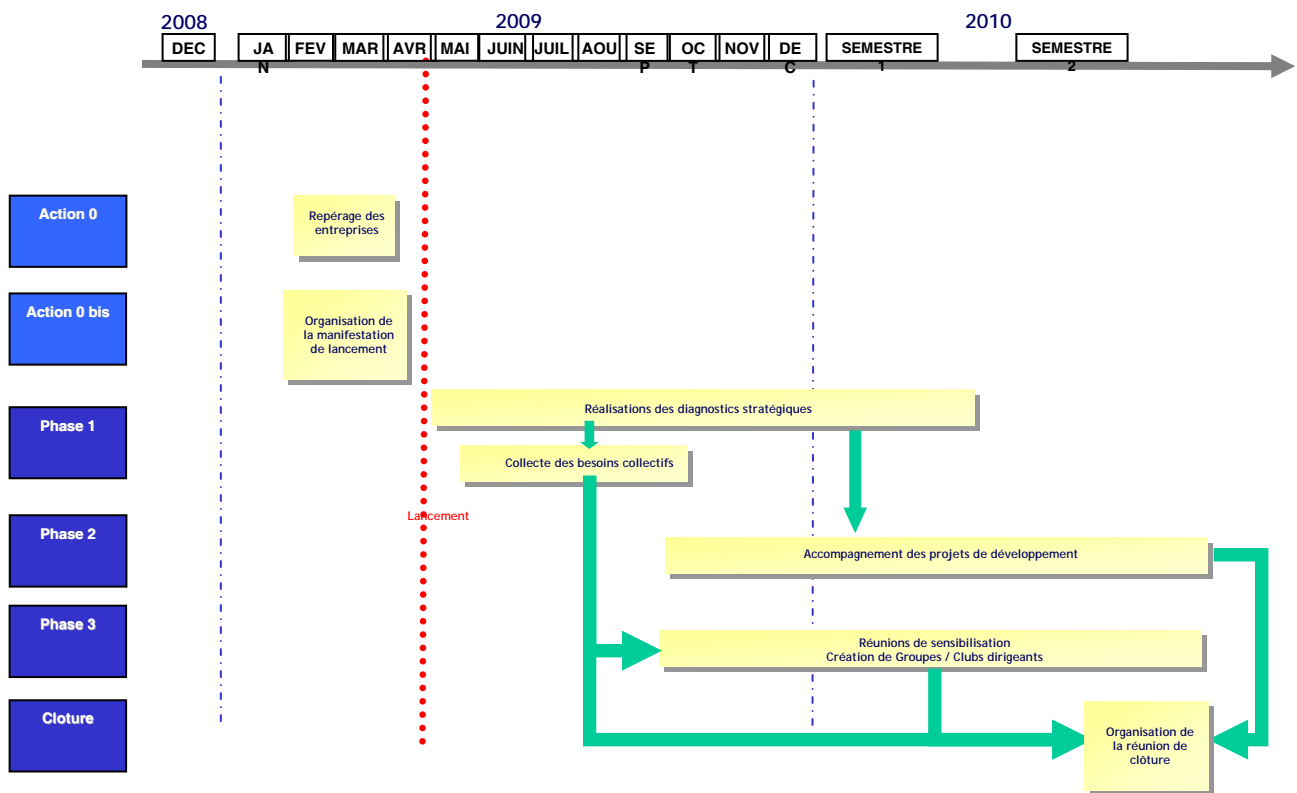


PRECISIONS

- Le coût de l'opération pour l'entreprise souhaitant participer à cette opération collective est de **moins de 90 euros TTC / jour de consultant** en sachant que la CCI de la Moselle assure sur ses fonds propres la maîtrise d'œuvre de l'opération et le lien entre les consultants et l'entreprise;
- Le différentiel est pris en charge par l'Etat, le Conseil Régional de Lorraine et ArcelorMittal ;
- Les sessions collectives sont gratuites ;
- Les prestataires retenus sont :
 - KPMG / ALTRAN
 - JEA / Michel HIRSCHHORN



CALENDRIER DE L'OPERATION





LA CCI DE LA MOSELLE ET LA FILIERE DE LA SIDERURGIE

La CCI a **toujours été à l'écoute des entreprises** de la sidérurgie et de la métallurgie.

En 2004, la CCI était déjà au côté des entreprises de la sidérurgie, lors de l'annonce du projet de fermeture de l'usine de Florange pour porter une opération collective d'accompagnement des sous-traitants, le projet **REACLOR**.

En 2007, la CCI de la Moselle est à l'initiative de la création du premier SPL (cluster) de Lorraine : **MOSELTECH**, qui regroupe 16 entreprises de la filière mécanique et des travaux des métaux.

C'est pourquoi, dès avril 2008, la CCI57 a proposé à l'État et au Conseil Régional de Lorraine de soutenir une opération collective au bénéfice des sous-traitants de la sidérurgie suite à l'annonce de la fermeture partielle du site de Gandrange.

L'intérêt du Conseil comme plus value pour l'entreprise

Un constat principal a amené la CCI de la Moselle et son Président Philippe Guillaume à proposer cette opération :

Les études nationales le montrent, toutes les entreprises en croissance, c'est à dire celles qui ont les meilleurs taux de croissance annuels, présentent quelques constantes :

- le recours régulier à un conseil extérieur (privé ou actionnaire) ;
- l'ouverture de capital ;
- une stratégie clairement exprimée et pilotée.

Il paraît donc évident que les recours à des prestataires spécialisés en stratégie est bénéfique pour le chef d'entreprise et pour le développement et la pérennité des entreprises.

Des actions de la CCI pour faciliter le partage et pour échanger sur la stratégie

La CCI de Moselle a déjà déployé de nombreuses actions pour accompagner les entreprises dans cet esprit de conseil et de partage de stratégie.

=> des outils concrets pour renforcer le conseil ou l'accès au conseil comme les **pré-diagnostics stratégiques**, qui permettent aux chefs d'entreprises d'échanger sur leurs stratégies, leurs marchés, leurs compétences distinctives pour les aider à prendre les bonnes décisions, mais aussi les **pré-diagnostics « gestion des flux »**, pour échanger sur la performance industrielle et l'organisation de leurs entreprises.



=> **soutenir les clubs d'entreprises sous toutes leurs formes**, territoriaux, thématiques, business, sources de lieux d'échanges, de partage, ou les chefs d'entreprises peuvent trouver information, formation mais aussi conseils.

L'opération sous-traitance sidérurgie : une opération complémentaire pour dynamiser nos entreprises

Ainsi, partant du constat :

- Que le **conseil est facteur de performance pour l'entreprise** ;
- Que les aides financières plus classiques des revitalisations allait être mises en œuvre ;

Mais aussi de son **expérience en pré-diagnostic d'entreprises** et de la remontée des besoins de plus de 40 sous-traitants de Gandrange réalisée en 2008, **la CCI de la Moselle a proposé l'opération « accompagnement des sous-traitants de la sidérurgie » à ses partenaires.**

Face à la fermeture partielle du site de Gandrange, à laquelle la crise est venue s'ajouter, la CCI de la Moselle a l'ambition :

- **d'aider les entreprises de Moselle à se mettre en phase de conquête** ;
- **de les aider à rebondir et à imaginer les marchés de demain** ;
- **d'aider les chefs d'entreprises à sortir de leur quotidien en les incitant à se projeter** dans ce qu'ils font de mieux : développer et créer de la richesse, de la valeur, de l'activité et donc de l'emploi.



ACTIONS DE LA REGION LORRAINE

Depuis l'annonce de la fermeture de l'aciérie de Gandrange, la Région Lorraine et son Président Jean-Pierre Masseret multiplie les initiatives afin d'obtenir, aux côtés des salariés, un maximum de garanties quant au maintien de l'emploi dans la sidérurgie lorraine.

La Région finance ainsi l'opération collective à destination des sous-traitants d'ArcelorMittal Gandrange à hauteur de 106 400 €, aux côtés de l'Etat et d'ArcelorMittal.

La Région Lorraine a également signé le 5 février dernier avec l'Etat et ArcelorMittal, une double convention afin de favoriser la réindustrialisation du bassin de la vallée de la Fensch.

Une convention de Revitalisation territoriale :

Elle comprend un engagement financier d'ArcelorMittal pour un montant total de 3 038 346 €. Il s'agit du Plan de Sauvegarde pour l'Emploi (PSE) qui est censé contribuer à la création de 575 emplois en CDI ou en CDD de plus de 6 mois. Il entre dans le cadre de l'application du Code de Travail, ces 3 millions d'euros correspondant à 4 SMIC emploi.

Il est à noter que la Région Lorraine a exigé et obtenu que le bassin de vie des communes prioritairement concernées soit élargi aux communes de Clouange, Rosselange, Uckange, Fameck et Guénange, et que les Communautés de Communes d'Orne Moselle et du Sillon Mosellan soient intégrées au Comité de Suivi de la convention.

Une convention d'Ancre Territorial

Elle comprend notamment :

L'Engagement d'ArcelorMittal dans sa partie industrielle aval pour :

un investissement de 8 M€ sur le laminoir à couronnes et barres (LCB) avec un objectif de 20 créations de postes

un investissement de 5,8 M€ pour un centre de services pour produits longs en acier (33 postes)

Des investissements sur le site de Gandrange

Réorientation de l'utilisation des surfaces pour favoriser la réalisation d'investissements nouveaux

Investissement de 16 M€ pour 66 nouveaux emplois avec :

une fabrication de poutres reconstituées soudées (« PRS Center », 16 postes),

un centre pour construction de petits bâtiments métalliques (« Kit Center », 20 postes),

un centre de panneau coupe-feu (« Firebreak Center », 30 postes).



La création d'un centre de formation technique

Engagement à hauteur de 2 M€ pour une plateforme concernant dès 2009 une vingtaine d'apprentis. La Région a obtenu que, après une année de lancement avec 20 apprentis, l'objectif du centre est d'atteindre à terme les 120 stagiaires.

Le Projet ULCOS

ULCOS est un programme de recherche européen mené par un consortium regroupant tous les producteurs équipementiers et les fournisseurs de la sidérurgie. ArcelorMittal en assure le management. Le site de Florange dispose d'un haut-fourneau qualifié pour servir de site expérimental (un site allemand et un site anglais sont concurrents)

Le projet de Convention d'Ancrage Territorial prévoit de statuer sur ULCOS au cours de l'année 2009. L'ensemble des études et des perspectives de participations financières de l'Etat et des Collectivités Locales devrait pouvoir être disponible. A noter que dès l'expérimentation éventuelle, le transport de CO₂ serait de l'ordre de 2 Millions de tonnes / an. Le transport se ferait par gazoduc pour relier les différents émetteurs régionaux. Il faudrait 80 kms de « pipe », le kilomètre coûte environ 1M.

La création d'un Fond Lorrain des Matériaux (FLM)

Le FLM serait doté d'un capital de 17,9 M€ à parité entre ArcelorMittal et les Pouvoirs Publics.

ArcelorMittal s'engage à verser 8,4 M€ ce à quoi l'entreprise ajoutera une participation de 1,6 M€ à l'ILP et à SADEPAR dans le cadre des augmentations de capital prévues.

Il est prévu une participation au capital de 2 M€ de la Région (BP 2009), un appel aux crédits FEDER (4,6 M€), une contribution de CDC Entreprises (2,05 M€) et une prise de participation de 0,85 M€ de l'ILP/SADEPAR.

A cela s'ajoute 1,15 M€ de subventions au titre de l'ingénierie de projets.

Le suivi de la Convention sera assuré par un comité constitué des signataires, des consulaires, des syndicats et des organisations patronales.

La Région Lorraine a obtenu que qu'ArcelorMittal s'engage comme prévu à hauteur de 1 M€ pour l'Institut Lorrain de Participation et de 600 000 € pour SADEPAR.

Le FLM doit ainsi devenir un outil au service du tissu productif des TPE/PME lorraines. Il doit être utilisé dans une logique et une dynamique territoriale qui favorisera le développement, dans un premier temps et de façon prioritaire, du bassin de vie concerné. Cela se fera par la valorisation des compétences et des recherches issues de l'ensemble du territoire (ARSA, Jean Lamour, ENSAM, CIRTES, Georgia Tech, laboratoires de l'ENIM, etc...) afin de créer des entreprises et des emplois durables et qualifiés nouveaux. Cela se fera en s'appuyant bien évidemment sur le Pôle de Compétitivité. L'objectif est la création d'entreprises et d'emplois dans le domaine des matériaux et dans l'ensemble des activités industrielles qui y sont liées comme notamment les capteurs, le solaire, l'éco-construction, l'aéronautique, etc.



ACTIONS DE L'ETAT

Dès l'annonce de la restructuration de l'usine de Gandrange, le chef de l'Etat s'est emparé du dossier et s'est attaché à trouver des solutions. Il a rencontré pour cela à plusieurs reprises le président d'ArcelorMittal et obtenu des engagements très concrets :

- 3 M€ pour la revitalisation du bassin d'emploi, à travers la mise en place d'un fonds de prêts et de subvention pour la création de 682 emplois mais aussi le soutien à la création d'une plateforme d'innovation multi-matériaux dans le cadre d'Iseetech ;
- 30 M€ d'investissements supplémentaires sur le site de Gandrange pour créer 124 emplois ;
- 2 M€ pour la création d'un centre de formation de 120 apprentis, avec une première promotion de 20 dès la rentrée 2009 ;
- 10 M€ pour le soutien à l'innovation en Lorraine, au côté des pouvoirs publics, à travers la création d'un fonds d'investissement spécifique, le Fonds Lorrain des Matériaux, et la participation aux outils de capital-risque existants (ILP, Sadepar).

Par ailleurs, le chef de l'Etat s'est fortement mobilisé pour obtenir sur le site de Florange le projet ULCOS (Ultra-low CO2 Steelmaking) dont l'objectif est de mettre en œuvre une technologie viable permettant la réduction de 50% des gaz à effet de serre par tonne d'acier produit. La technologie choisie pour l'expérimentation sur le site de Florange est celle du captage, transport et stockage de CO2.

Ces engagements ont été formalisés dans deux conventions, l'une de revitalisation, l'autre d'ancrage territorial signée avec la Région Lorraine et le Conseil Général de Moselle. Avant leur signature le 5 février dernier en présence du secrétaire d'Etat chargé de l'Industrie et de la Consommation, porte-parole du gouvernement, M. Chatel, elles ont fait l'objet d'une large consultation auprès des élus, des organisations syndicales et patronales et des chambres consulaires ; l'Etat s'est efforcé, dans ses négociations avec l'entreprise, de se faire le porte-parole des volontés et exigences de ces acteurs.

Les services de l'Etat ont suivi de près l'évolution des consultations qui ont eu lieu dans l'entreprise et ont veillé au plus strict respect des dispositions réglementaires.

Dès le départ, l'Etat, en particulier la DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement), s'est préoccupé de la situation difficile des entreprises sous-traitantes très impactées par les décisions prises par ArcelorMittal. C'est pourquoi il a très vite réuni les services de la Région, du département de la Moselle, les partenaires économiques associés ainsi que la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Moselle pour, à travers des visites des entreprises concernées, établir un premier état des lieux. C'est sur la base des conclusions de ces visites que la CCI de la Moselle a proposé à ces partenaires l'action collective « sous-traitance sidérurgie ». La DRIRE a engagé 380 000 € pour le soutien à cette action.

Par ailleurs, l'Etat, la Région, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) et ArcelorMittal ont engagé dès le mois de septembre 2008 de nombreuses discussions pour la création du Fonds Lorrain des Matériaux, dans lequel l'Etat engagera 1,15 M€ et la CDC 2,05 M€.

Enfin, le projet ULCOS fait encore l'objet de nombreuses réunions pour assurer son montage et sa réalisation dans le calendrier annoncé.

Les services de l'Etat restent mobilisés au quotidien pour veiller scrupuleusement au respect des engagements pris par l'entreprise ArcelorMittal, au service de l'emploi et du territoire.